

> Argol > Camaret > Crozon

> Lanvéoc > Landévennec

> Roscanvel

> Telgruc

Septentrion

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - N° 3 JANVIER 2003

DOSSIER

L'agriculture en Presqu'île

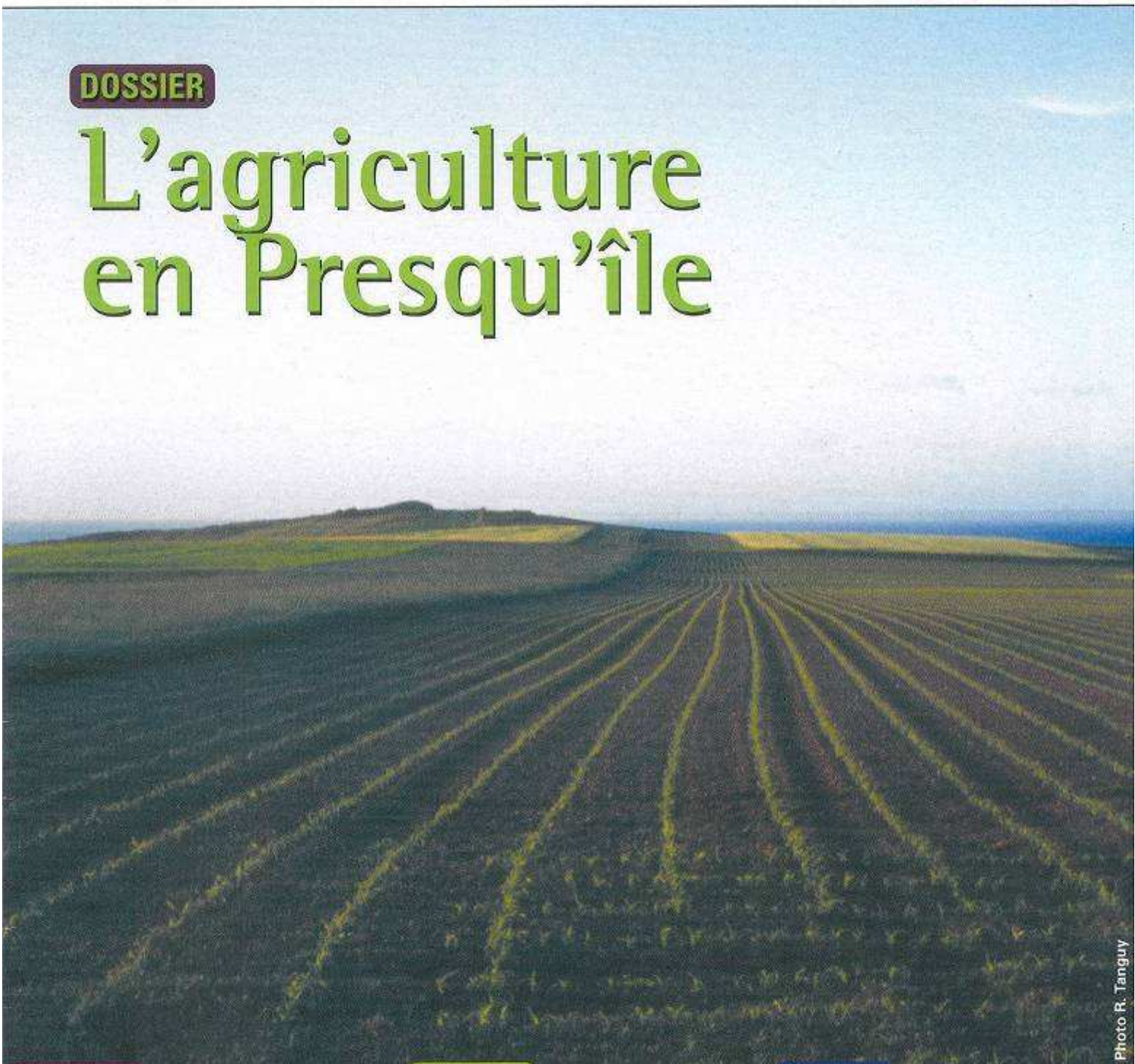


Photo R. Tanguy

Communauté
Compétence Environnement

Communauté
Transports Scolaires

Économie
Zone de Kerdanvez



Mairie de Crozon



Mer-Édit



SAINT RENAN
26, rue Saint Yves
29290 SAINT RENAN
02 98 32 47 57

GUINGAMP
16, place du Centre
22200 GUINGAMP
02 96 21 17 17

PAIMPOL
6, avenue du Gal De Gaulle
22500 PAIMPOL
02 96 55 31 31

SAINT-BRIEUC
1, rue Saint Gilles
22000 SAINT BRIEUC
02 96 60 86 30

SAINT-LÔ
13, rue Torteron
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 05 91

**STANDING
EUROTOURS (SET)**
Paris
Zac du champ St Julien
rue Alfred Kastler
94460 VALENTIN
01 43 82 91 91

2 AGENCES À BREST

*1, Place Maurice Gilet
(face église St-Martin)
29200 BREST
02 98 43 02 02
* 9, rue Boussingault
29200 BREST
02 98 33 83 35

DOUGUET AUTOCARS
La Maison Blanche
29160 LANVÉOC
02 98 27 56 00

SALAÜN AUTOCARS
ZA de Stang or Garrant
29150 CHATEAULIN
02 98 16 10 45

CHATEAULIN
Centre Leclerc
29150 CHATEAULIN
02 98 86 41 51

COMBRIT
Agence partenaire
1, rue du Gal De Gaulle
29120 COMBRIT
02 98 51 96 23
Lic 029 95 0014

QUIMPER
3, rue du Chapeau Rouge
29000 QUIMPER
02 98 52 95 00

CARHAIX
7, rue Félix Faure
29270 CARHAIX
02 98 99 26 26

LORIENT
34, rue de Liège
56100 LORIENT
02 97 84 14 80

RENNES
19, avenue Janvier
35000 RENNES
02 23 44 01 30

VITRÉ
33, rue Paterio
35500 VITRÉ
02 23 55 15 20

FOUGÈRES
4bis rue du Tribunal
35300 FOUGÈRES
02 99 17 04 04

MAYENNE
278, rue Charles De Gaulle
53100 MAYENNE
02 43 00 20 25

LAVAL
21, rue de la Paix
53000 LAVAL
02 43 53 86 99

LE PAPE AUTOCARS
26, rue de St poix
35370 LE PERTRE
02 99 96 93 98



SIÈGE SOCIAL :
38, rue de Quimper
29590 - Pont de Buis
Tél : 02 98 73 19 90

Adresse Internet : www.salaun-holidays.com
Email : salaun@salaun-holidays.com



Agence Réseaux Finistère

- ☛ RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (AÉRIENS ET SOUTERRAINS)
- ☛ RÉSEAUX GAZ, ASSAINISSEMENT, AEP
- ☛ ÉCLAIRAGE PUBLIC - SIGNALISATION
- ☛ GÉNIE CIVIL P.T.T.

12 rue Fernand Forest
ZAC de Kergaradec
BREST

☎ 02 98 02 60 35

Fax : 02 98 41 95 80

Sommaire

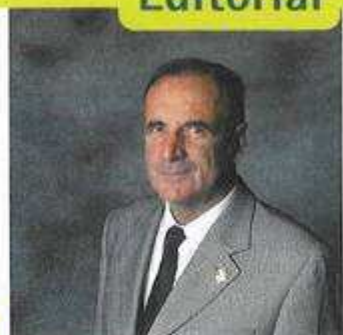
- 3 **SOMMAIRE - ÉDITO**
- 4 **ÉCONOMIE**
L'agriculture en Presqu'île
- 5 **ÉCONOMIE**
Les chiffres du Recensement Agricole 2000
- 6 **ÉCONOMIE**
Portraits d'agriculteurs
- 8 **ÉCONOMIE**
Les CTE - Le maïs en Presqu'île - L'agrotourisme
- 9 **ÉCONOMIE**
Les créations d'entreprises en 2002
- 10 **ÉCONOMIE**
La zone d'activités de Kerdanvez
Les zones d'activités des communes
- 12 **CARTE DES ZONES D'ACTIVITÉS
EN PRESQU'ÎLE**
- 14 **ENVIRONNEMENT**
La déchetterie de Kerdanvez :
un service gratuit
Création d'une déchetterie à
Camaret sur Mer
- 15 **ENVIRONNEMENT**
Réhabilitation de la décharge de Kerdanvez
Création d'une aire de déchets verts
à Kerdanvez
- 16 **ENVIRONNEMENT**
Tri sélectif : les principales erreurs
- 18 **INTERCOMMUNALITÉ**
Recrutement d'un Chargé de Missions
La Taxe Professionnelle Unique
- 19 **INTERCOMMUNALITÉ**
Le chenil intercommunal
Adoption de la compétence « Environnement »
- 20 **INTERCOMMUNALITÉ**
Les transports scolaires
- 21 **LOISIRS**
Bilan des animations de l'été 2002
- 22 **LOISIRS**
Piscine Nautil'Ys : les nouveautés
- 23 **CADRE DE VIE**
Campagne « Fleurir la France » 2002

LE SEPTENTRION

Janvier 2003 - Numéro 3
Publication de la Communauté de Communes
de la Presqu'île de Crozon
9 rue de Camaret - 29160 Crozon
email : cc-picrozon@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Jean Cornec
Rédaction : Laetitia Profizi
Publicité : Catherine Massé 02 98 27 24 76
Maquette : Copilote - 29000 Quimper
Mise en page : Mer-Édit - 29160 Crozon
Impression : Imprimerie de l'Atlantique • Concarneau,
sur papier recyclé

Remerciements à MM Daniel Mazeau et Ronan Kervarec de la
chambre d'agriculture du Finistère

Éditorial



R. Targuy

Les Presqu'iliens sont profondément attachés à la qualité de leur cadre de vie. En témoigne, par exemple, le succès de l'opération de reboisement lancée en 1990 à l'initiative de la commune de Crozon afin de reconstituer des haies, des boisements et réaliser des aménagements paysagers ; pour l'année 2002, plus de 2 600 arbres ont été commandés sur le canton ; en 13 ans, le nombre total d'arbres livrés sur l'ensemble de la Presqu'île s'élève à 71 000...

La protection de l'environnement est également au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes : après la mise en place du tri sélectif en 2000, accompagnée d'actions de communication menées à bien grâce au recrutement d'une « ambassadrice du tri », nous dirigeons actuellement nos efforts vers la création de nouveaux équipements destinés à compléter les installations existantes. Ainsi, la réalisation d'une deuxième déchetterie située à Camaret et d'une aire de stockage de déchets verts à Kerdanvez a pour objectif d'améliorer le service rendu aux usagers et la collecte sélective. La réhabilitation de la décharge de Kerdanvez est également en cours ; cette opération importante permettra de réintégrer le site dans son environnement et d'éviter tout risque de pollution.

Une grande partie des futures actions de la Communauté de Communes sera vraisemblablement liée à l'environnement. C'est dans cette perspective que depuis le mois de septembre 2002, ce domaine est venu s'ajouter aux compétences communautaires afin de donner les moyens à la Communauté de Communes de mettre en œuvre certains dossiers tels que Natura 2000, le Pays d'Art et d'Histoire, le Parc Marin de la Mer d'Iroise... C'est aussi pour cette raison qu'au mois de janvier 2003, un chargé de missions, dont les premiers dossiers seront essentiellement relatifs à l'environnement, viendra renforcer les effectifs de la Communauté de Communes.

Au nom de l'ensemble des élus communautaires, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2003.

Jean CORNEC

Président de la Communauté
de Communes
de la Presqu'île de Crozon



© Communauté de communes

L'agriculture en Presqu'île

L'agriculture a toujours eu un rôle important en Presqu'île. Autrefois, elle faisait vivre une grande partie de la population. Aujourd'hui, malgré les contraintes fortes qui pèsent sur l'activité agricole et l'éloignement qui constitue aussi un élément défavorable, 158 agriculteurs continuent à y exercer leur métier. Au-delà de leur vocation première de producteurs, ils jouent également un rôle essentiel dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine et des paysages ; sans eux, la campagne presqu'îlienne ne serait pas un lieu de vie et d'accueil.

Les exploitations agricoles de la Presqu'île sont majoritairement installées dans les communes situées à l'est, qui possèdent plus de la moitié des terres cultivées. La Surface Agricole Utilisée (SAU) occupe 6 350 hectares, ce qui représente seulement 33 % de la superficie totale du territoire, soit une proportion beaucoup plus faible que la moyenne du Finistère.

La caractéristique principale de l'agriculture presqu'îlienne reste la prédominance de la production laitière et de l'élevage, en particulier bovin : sur les 158 exploitations agricoles que compte la Presqu'île, la moitié ont une production laitière spécialisée, et la majeure partie des autres exploitent soit un élevage porcin, soit un élevage avicole ou encore, ont une production « mixte ». En raison de cette prédominance de l'élevage, les cultures pratiquées sont essentiellement fourragères : prairies, céréales, maïs four-

rage... Les autres cultures (légumes...) sont peu présentes.

Une autre des caractéristiques de l'agriculture de la Presqu'île est le caractère majoritairement individuel ou familial des exploitations. Malgré une nette augmentation de l'agriculture « sociétaire » (GAEC, EARL...) sur le Finistère, cette forme reste largement minoritaire en Presqu'île. Cette situation, si elle peut s'avérer plus favorable en terme d'indépendance, a aussi un inconvénient en termes d'organisation du travail et de possibilités de temps libre, du fait des contraintes quotidiennes liées à l'élevage. C'est un problème important auquel la profession cherche aujourd'hui à trouver des réponses pour lui permettre d'accéder sur le plan social à des conditions de vie comparables aux autres catégories socio-professionnelles.

L'évolution de l'agriculture presqu'îlienne

Les chiffres du recensement agricole de 2000 indiquent une perte de vitesse de l'agriculture en Presqu'île, comme dans le reste du Finistère. La population familiale agricole, c'est-à-dire les parents et enfants vivant sur l'exploitation, est passée de 1543 à 558 personnes en dix ans seulement, et ne représente plus que 4 % de la population totale. La diminution du nombre des exploitations agricoles est plus importante en Presqu'île que dans le reste du Finistère. Les exploitations dites « professionnelles », c'est-à-dire où l'agriculture est une

activité à plein temps et non une activité annexe, ont vu leur nombre baisser de 47 %, tandis que l'effectif total a chuté de 61 %. Conséquence directe de cette diminution, la surface moyenne des exploitations a plus que doublé en 12 ans, dépassant pour la première fois la moyenne départementale. L'on constate également un rajeunissement important des chefs d'exploitation par rapport à 1988 : aujourd'hui, plus de 3 exploitants sur 4 ont moins de 55 ans. Depuis 15 ans, la pyramide des âges a donc évolué favorablement, mais au prix d'une forte restructuration et d'une forte baisse des exploitations et des actifs. Aujourd'hui, l'agriculture de la presqu'île est une agriculture équilibrée qu'il convient de préserver et faire en sorte que les agriculteurs soient de véritables acteurs du développement local. C'est dans ce sens que s'inscrivent les actions qu'ils réalisent chaque été, notamment à l'occasion des opérations « Fermes ouvertes ».



Recensement Agricole 2000 : les chiffres



L'agriculture en Presqu'île

Exploitations

Nombre d'exploitations agricoles : 158
dont nombre d'exploitations professionnelles : 111
SAU : 6 350 hectares

Cultures

Blé : 1 004 ha
Maïs grain : 379 ha
Maïs fourrage : 1 198 ha
Prairies temporaires et légumineuses : 1 892 ha
Surfaces toujours en herbe : 811 ha
Oléagineux, protéagineux : 55 ha
Jachères : 412 ha
Serres : 8 ha

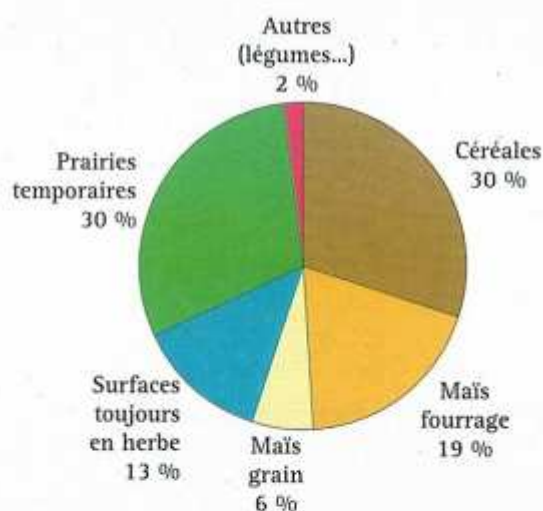
Population

Chefs d'exploitations ou co-exploitants : 179
Population familiale (parents et enfants vivant sur l'exploitation) : 515
Salariés permanents : 19

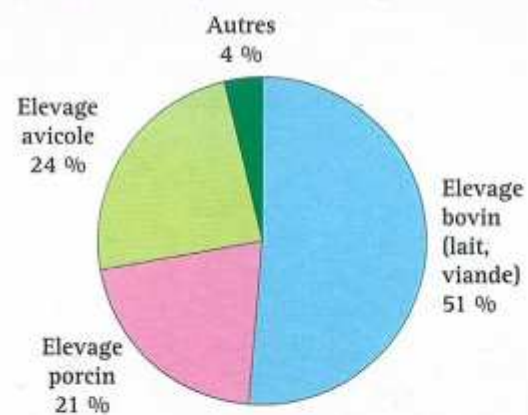
Cheptel

Vaches laitières : 2 790
Vaches allaitantes : 269
Total bovins : 6 493
Poules pondeuses : 522
M² de poulaillers (volaille de chair) : 27 000
Truies : 1 772
Total porcins : 22 697
Ruches : 110

Répartition de la SAU* en 2000



Répartition des exploitations par type de production en 2000



Les chiffres par commune

	Argol	Camaret	Crozon	Landévennec	Lanvéoc	Roscanvel	Telgruc
Nombre d'exploitations	34	ss*	48	13	9	6	46
dont professionnelles	31	ss*	30	11	5	0	33
Nombre total d'actifs en UTA (équivalent temps plein)	54	ss*	58	21	9	3	63
Surface agricole utile en Ha	1516	67	1731	653	434	31	1754
Pourcentage de la surface communale	47	6	22	47	23	3	62

* surface agricole utile ** Secret statistique

Portraits d'agriculteurs

Quatre agriculteurs presqu'îliens, dont les exploitations sont représentatives des principales productions agricoles de la Presqu'île, nous exposent la réalité de leur métier au quotidien.

Robert LE CORRE – Telgruc sur Mer (élevage porcin)

« Même mes parents me déconseillaient de m'installer... L'exploitation était considérée comme trop petite. Mais ce métier me plaisait. » Aujourd'hui, l'envie est toujours intacte. Il a repris en 1980 la petite

exploitation familiale, fonctionnant d'abord en GAEC⁽¹⁾ avec ses parents pendant 12 ans. Après avoir exercé son métier de coiffeuse, sa femme Elisabeth le rejoint en 1987. Depuis le départ en retraite de ses parents, le GAEC est devenu une SCEA⁽²⁾ et un salarié à plein temps a été embauché.

Depuis 22 ans, l'exploitation s'est constamment développée et accueille actuellement 200 truies (naissage et engraissement) sur 120 hectares où sont cultivés maïs, blé et orge pour l'alimentation des animaux. Le lisier est stocké de mai à janvier, puis sert à fertiliser les terres de l'exploitation. Comme dans tout élevage, l'exploita-

tion demande une somme de travail importante : nettoyage des locaux, surveillance en salle de « maternité », transfert des animaux, entretien des machines, rénovation des installations, travail dans les champs... Bien que l'automatisation de l'alimentation ait considérablement allégé la charge de travail, le temps de travail avoisine 12 heures par jour. Adhérent au service de remplacement, Robert n'y a cependant jamais fait appel. Les jours de congés sont rares, mais il n'est pas contraint d'être présent tous les jours, le salarié pouvant mener l'élevage seul. Il espère que ses enfants, qui participent déjà au travail de la ferme, seront assez motivés pour prendre la suite : « pour cela, c'est aux parents de montrer une bonne image de ce métier ». Robert regrette la vision négative qu'a le grand public de son activité : « Nous n'avons pas le droit à l'erreur, rien ne nous est pardonné ».

⁽¹⁾ Groupement agricole d'exploitation en commun

⁽²⁾ Société civile d'exploitation agricole



© Communauté de communes

Jean-Yves LE BIDEAU – Lanvéoc (viande bovine)

Jean-Yves et Régine Le Bideau ont créé leur exploitation à Kerzuelet à Lanvéoc en 1981. Au départ en production laitière seule, ils se sont lancés également dans la viande lors de l'instauration des quotas laitiers en 1985. Cette production mixte permet d'assurer un revenu fixe grâce à la production laitière, le prix de la viande étant plus sujet à variation. La crise de la « vache folle » a ainsi eu une forte incidence sur le prix de vente des animaux ainsi que sur les demandes des transformateurs. L'exploitation s'étend sur environ 100 hectares ; le cheptel est composé de 40 vaches laitières et de 25 vaches allaitantes. D'avril à décembre, ces dernières restent en permanence au pré et se nourrissent exclusivement d'herbe. Elles passent ensuite l'hiver à l'étable, où les veaux naissent de janvier à mars ; leur alimentation est alors composée de foin

et d'ensilage d'herbe. Une partie des animaux est vendue directement au boucher ; maïs, pois et céréales sont ajoutés à leur alimentation quelques mois avant leur départ afin d'augmenter leur poids. En hiver, les tâches quotidiennes consistent essentiellement à entretenir les litières, nourrir et soigner les animaux. L'activité la plus importante a lieu au printemps, lors des travaux dans les champs :

paille, foin, maïs, céréales... sont tous produits sur l'exploitation. Les jours de congé sont rares, et lorsque Jean-Yves fait appel au service de remplacement, c'est généralement pour une aide ponctuelle lorsque la charge de travail est trop importante. Jean-Yves partage le sentiment général de la profession : « le métier d'agriculteur n'est pas bien perçu... parce que les gens le connaissent mal ».



© Communauté de communes

**Claude GELEBART – Crozon
(production laitière)**

« J'ai toujours voulu faire ce métier », explique Claude Gélébart. C'est en 1995 qu'il reprend la ferme de ses parents, après avoir travaillé pendant quelque temps au service de remplacement. L'exploitation compte 37 vaches laitières et s'étend sur 64 hec-

tares de terres où sont récoltés maïs, foin et paille. Le quota annuel pour l'exploitation est de 240 000 litres de lait. La plupart des génisses qui naissent à la ferme sont gardées afin d'assurer la relève des vaches « réformées », tandis que les veaux mâles sont vendus. Les vaches passent la belle saison au pré ; l'hiver, de la mi-novembre à la mi-avril, elles restent à

l'étable où elles sont nourries de foin, de maïs et de compléments (minéraux, compléments azotés). La traite a lieu deux fois par jour ; c'est l'opération la plus longue de la journée. Ensuite, il faut nourrir les animaux et entretenir les litières. La période la plus difficile a lieu au printemps, lors des semis de maïs : les journées de travail peuvent alors se terminer vers 23 heures ou minuit. Claude n'est pas adhérent au service de remplacement et n'a pris qu'une dizaine de jours de congé en 8 ans... Passionné par son activité, il accepte cependant facilement ces contraintes, et apprécie d'être son propre patron. « C'est un bon métier, et je serai fier si un jour l'un de mes enfants prenait la suite », confie-t-il. Les mauvais côtés du métier d'agriculteur ? Une réglementation toujours plus stricte qui limite toute liberté d'action ; une mauvaise image auprès du grand public, qu'il accepte avec fatalisme : « quoi qu'on fasse, les gens auront toujours une mauvaise opinion de nous ! »



© Communauté de communes

**Isabelle KERMORGANT – Argol
(élevage avicole)**

Depuis 7 ans maintenant, Isabelle Kermorgant s'occupe du poulailler de 1 300 m² créé par son mari Pascal lors de la reprise de l'exploitation laitière de ses parents, en 1993. Elle

élève des poulets de chair destinés à l'exportation et travaille en intégration pour le groupe DOUX : celui-ci fournit les poussins et les aliments et la rémunère au kilo de poulet produit. Son travail consiste à assurer la croissance des poulets jusqu'à ce qu'ils

atteignent un poids de 1,3 kg à 1,8 kg. Une surveillance régulière doit être assurée ; les poulets sont pesés régulièrement et les courbes de croissance transmises à l'entreprise. Une fois par

semaine, Isabelle reçoit la visite d'un technicien qui contrôle l'état sanitaire et apporte ses conseils. Le jour de l'abattage, l'embarquement est assuré par un manutentionnaire et une équipe de ramassage de 10 personnes. L'atelier est ensuite vidé et désinfecté - souvent par une entreprise spécialisée locale - puis un vide sanitaire de 15 jours à un mois et demi est observé avant le paillage du poulailler et l'arrivée d'un nouveau lot de poussins. Le fumier produit est épandu sur les terres de l'exploitation, qui compte 120 hectares. Malgré « un manque de reconnaissance et même, une certaine méfiance des gens », Isabelle est fière de son travail : « J'ai confiance dans le poulet que j'élève, c'est un produit de qualité ». Cette activité a aussi l'avantage de ménager des périodes de pause lorsque le poulailler est vide. « Nous avons la chance de pouvoir prendre des congés, grâce à un système d'entraide avec un collègue exploitant de Trégarvan », explique-t-elle.



© Communauté de communes



A. Le Bloas



Zoom sur...

Le contrat territorial d'exploitation (CTE)

Le CTE est un contrat passé entre l'agriculteur et l'Etat, afin de réaliser un projet prenant en compte les aspects socio-économique, environnemental et territorial de l'exploitation et pouvoir

en contrepartie bénéficier d'aides financières. Les signataires s'engagent de façon individuelle ou collective pour une durée de cinq ans. Dans le Finistère, près de 600 dossiers ont

d'ores et déjà été déposés. La procédure, bien que suspendue actuellement, pourrait reprendre courant 2003 et devrait pouvoir présenter un intérêt réel pour les agriculteurs presqu'iliens.

Le maïs en Presqu'île

Apparu en 1959 dans le Finistère, le maïs a depuis lors connu une expansion spectaculaire. Dans la Presqu'île, les premières parcelles ont été semées en 1966-67. Aujourd'hui, le maïs y occupe 1 580 hectares. 76 % de cette surface est consacrée au maïs fourrage destiné à l'alimentation bovine, les parcelles restantes étant récoltées sous forme de grains utilisés pour nourrir les porcs et les volailles. Cet essor spectaculaire est dû à ses nombreux avantages : il procure un fourrage de qualité pour l'alimentation hivernale des bovins, remplaçant ainsi le foin, dont la récolte est aléatoire sous notre climat ; il se prête bien à la mécanisation, et facilite donc le travail de l'agriculteur ; il joue un rôle important dans la rotation des cultures en évitant l'explosion des maladies ; il permet la valorisation des fumures organiques des élevages (fumier, lisier). Enfin, dans l'ouest, les conditions climatiques permettent de couvrir ses besoins en eau et évitent le recours à l'irrigation. Le fait qu'il

bénéficie d'aides importantes de l'Europe explique également sa prédominance sur les autres cultures.

La culture du maïs est cependant souvent décriée, car elle exige beaucoup d'eau (500 L d'eau pour synthétiser 1 kg de matière sèche) et des herbicides pouvant poser problème (cf. atrazine). Selon Yves Miossec, ancien conseiller à la chambre d'agriculture du Finistère et ingénieur en agriculture, il est nécessaire de respecter certaines règles : ne pas cultiver ou au moins réduire la culture du maïs sur des parcelles en pente ou situées près des cours d'eau, généraliser les bandes enherbées le long des cours d'eau, choisir des désherbants moins polluants, réduire les doses... Il conseille également d'éviter les labours profonds. En effet, un simple émiettement superficiel du sol permet de limiter le ruissellement et l'érosion en favorisant la porosité et le réchauffement du sol.

L'agrotourisme

De plus en plus d'exploitations agricoles du Finistère, notamment en zone côtière, se diversifient dans l'agrotourisme. Ce terme englobe la vente directe, la transformation de produits fermiers, la restauration (ferme auberge, table d'hôtes, crêperie à la ferme...), l'hébergement (gîte rural, chambres d'hôtes, camping à la ferme...) ou l'animation (ferme équestre ou de découverte, randonnées d'ânes, vacances d'enfants...). Selon une étude de la chambre d'agriculture, 25 % des exploitations de la Presqu'île pratiquent une activité de diversification, généralement la vente directe, l'hébergement ou la transformation pour la vente de produits de la ferme. Ces activités représentent pour les agriculteurs un revenu complémentaire mais aussi une certaine ouverture sur l'extérieur. La situation géographique de la Presqu'île et son environnement préservé restent une opportunité pour développer encore ces activités à l'avenir.

Les créations d'entreprises en 2002

Entreprises artisanales, commerciales et industrielles créées sur la Presqu'île de Crozon du 1er janvier au 30 novembre 2002, selon les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest et de la Chambre des Métiers de Quimper.



Camaret sur Mer

- **AB BAT** – Mme Magré
12, rue du Chanoine Bossennec
Tél. / Fax : 02.98.27.96.92
Plomberie, chauffage, sanitaires, électricité, électroménager
- **AR MEN RENOVATION**
41 bis, rue Saint Pol Roux
Tél. : 02.98.27.90.60
Pose de menuiseries extérieures, fermetures PVC, bois, alu
- **SARL COTE MER** – M. Le Doaré
12, quai Toudouze
Tél. : 02.98.27.93.79
Fax : 02.98.27.81.30
Café, brasserie, restaurant – Spécialités homards, fruits de mer – Banquets, réceptions, apéritifs de mariage

Crozon

- **ARNAUD SERVICE THERMIQUE**
1, rue Graveran
Tél. : 02.98.26.25.68
ou 06.83.84.21.61

Maintenance et dépannage de chauffage, froid, climatisation, ventilation, électricité, robinetterie

- **CATHERINE COIFFURE**
Tél. : 02.98.17.02.05
Coiffure à domicile
Hommes, femmes, enfants en Presqu'île
- **ESPACE DOUCEUR**
22, rue Alsace Lorraine
Tél. : 02.98.27.24.82
Linge de toilette, de lit, de maison ; confection de rideaux, réfection de fauteuils, cadeaux de naissance, listes de mariage, personnalisation par broderie

• **M. Daniel Jouan**
36, rue de Châteaubriand
Entretien de jardins
Tél. : 02.98.27.02.14

• **LA VAGUE BLEUE**
5, rue Alsace Lorraine
Tél. 02.98.27.11.22
ou 06.07.72.93.82
Poissonnerie

• **A CHEVAL AU BOUT DU MONDE** (Cécile)
Goulien
Tél. : 02.98.17.00.61
ou 06.60.20.66.56
Centre de tourisme équestre – Découverte de la presqu'île à cheval

Landévennec

• **ABIL SERVICES**
M. Michel Le Bretton
Kerbéron
Tél. : 02.98.27.31.14
ou 06.63.75.28.35
Electricité, isolation, plomberie, entretien de jardins, nettoyage de locaux, vente électroménager

Lanvéoc

• **PARQUET BIO**
M. Jean-Michel Zimmer
7, rue Feunteun ar Menez
Tél. : 02.98.27.55.17
Pose de parquets, ponçage, huilage avec huiles biologiques, pose de lambris, aménagement et rénovation de combles





Mer-Édit



Mer-Édit

La Zone d'activités de Kerdanvez

La compétence exercée par la Communauté de Communes en matière de développement économique inclut l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités d'intérêt communautaire. Créée en 1980 dans le but de favoriser le maintien et l'implantation d'entreprises sur la Presqu'île de Crozon, la zone d'activités de Kerdanvez constitue aujourd'hui un élément important de l'activité économique de la Presqu'île.

Le périmètre de la zone d'activités de Kerdanvez est de 42 hectares. Les premières installations d'entreprises ont eu lieu en 1982 ; depuis cette date, les implantations se sont régulièrement poursuivies. En 1999, la mise en vente d'un nouveau lotissement de dix lots de 2500 m² a entraîné l'installation de nouvelles entreprises souhaitant débiter leur activité ou transférer une activité existante dans de nouveaux locaux, et désireuses de profiter de la situation centrale de la zone sur la Presqu'île et du dynamisme engendré par les nombreuses activités existant déjà sur le site. Les terrains qui restent à vendre sont disponibles au prix de 4,60 € le m² ; une aide de 2,30 € au m² peut être accordée par le Conseil Général du Finistère dans le cadre de la commercialisation de terrains en zone d'activités.

Entreprises installées

Aujourd'hui, dix-huit entreprises se sont installées ou sont en cours d'installation sur la zone de Kerdanvez :

ABER Déménagements,
Gaël BLOUET (fabrication de planches de surf),
Sarl Guy BRAS (bâtiment),
Entreprise BRELIVET ROSMORDUC (couverture-bâtiment),
Garage CITROEN Presqu'île,
Cuisines DAVID,
DCR (centrale béton)
Patrick HILY (monuments funéraires),
Menuiserie LE MONZE,
Thierry LEOSTIC (terrassment),
Sarl LIOU AN AMZER (dépôt),
Remorques MARREC,
Carrosserie MENEZ,
Yahya MENGOUCHI (étanchéité),
Raymond PROUST (motoculture, entretien d'espaces verts),
QUEGUINER Matériaux,
Menuiserie SANTIG DU,
SOBAD (fuel).

Ces entreprises emploient au total 71 personnes. La zone de Kerdanvez accueille également la déchetterie intercommunale, le centre de transfert des ordures ménagères, le chenil intercommunal, un entrepôt du Syndicat des Eaux et un entrepôt de la Communauté de Communes.

Contact : Mme Annie GUILLEMIN
Tél. 02.98.27.24.76

Les zones d'activités des communes

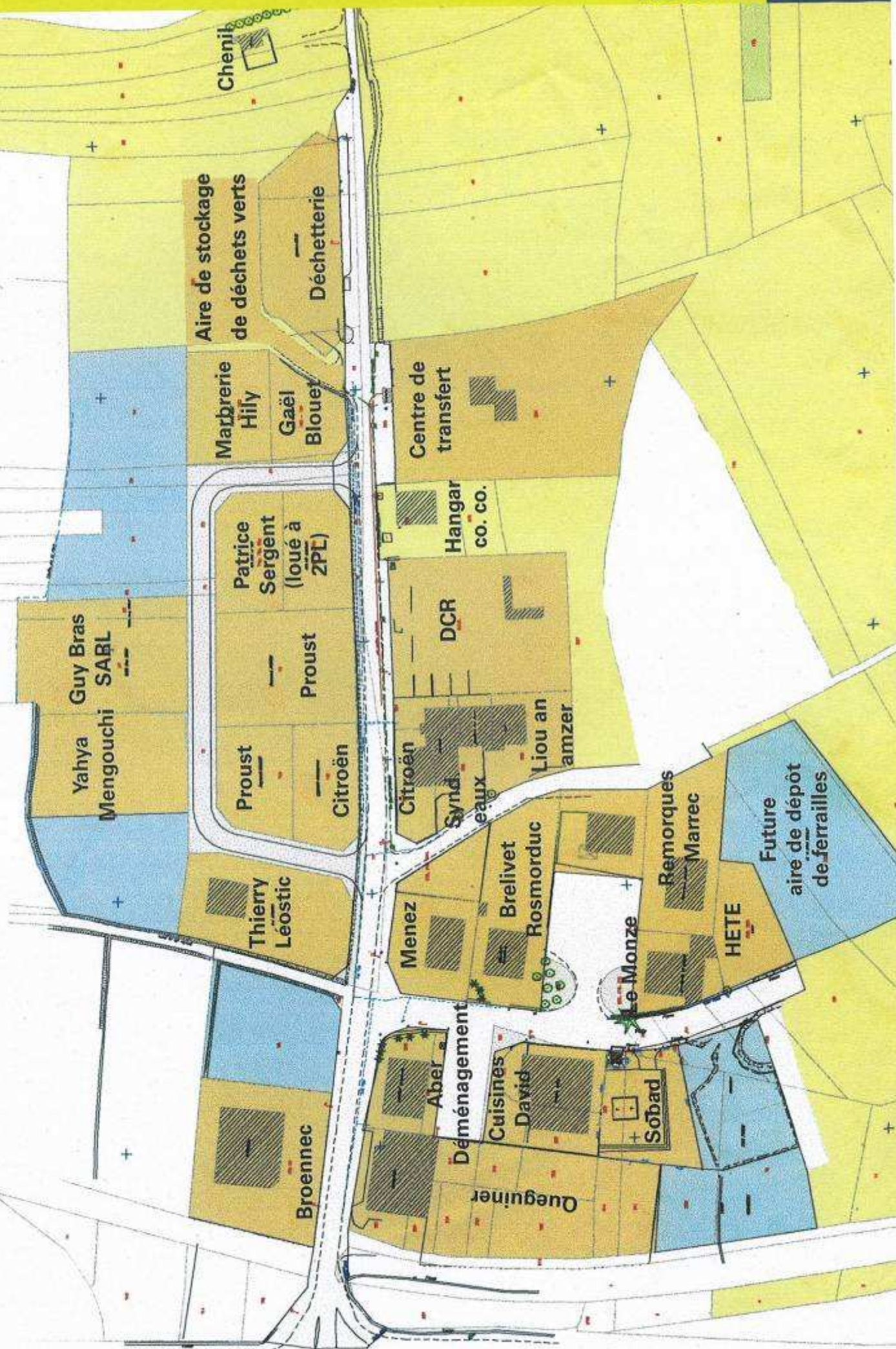
Il existe également 5 zones d'activités communales sur la Presqu'île :

- Zone artisanale de Croas ar Mao à ARGOL
- ZAC* de Keraudren à CAMARET SUR MER
- ZAC* du Bourg à CROZON
- Zone artisanale de la Maison Blanche à LANVEOC
- Zone d'activités de Pencran à TELGRUC SUR MER

L'emplacement de ces zones d'activités et les principales données les concernant sont indiqués en double page centrale.

*Instituée par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est une procédure d'urbanisme opérationnelle, qui permet de réaliser des opérations d'aménagement urbain (logements, commerces, service, activités...) selon certaines règles.

La Zone d'activités de Kerdanvez



Les Zones d'activités en Presqu'île



Zone d'Activités - Maison Blanche - LANVEOC
 Date de création : 01/08/1990
 Entreprises installées ou en cours : 3
 • Société BOPP Industries Mécaniques (B.I.M.)
 • SITA OUEST (collecte ordures ménagères, assainissement)
 • DOUGUET Autocars et voyages (transports)
 A vendre : Bâtiment industriel récent de 1200 m², dont 200 m² de bureaux
 Contact : BIM - 02.98.27.52.68



Zone artisanale de Croas ar Mao - ARGOL
 Date de création : 22/12/1987
 Entreprises installées : 3
 • DEKRA (contrôle technique automobile)
 • DERRIEN Yves (menuisier)
 • KERSALE Jean-Pierre (couvreur)
 Terrains à vendre : 3
 Prix du terrain : 0,78 € le m²
 Contact : Mairie d'Argol - 02.98.27.75.30



Z.A.C. de Keraudren - CAMARET
 Date de création : 07/2000
 Entreprises installées : 3
 • SFR (communication)
 • DRUAIS Pascal (marbrerie)
 • Entreprise GENDRON (maçonnerie)
 Entreprises en cours d'installation : 6
 • Entreprise BRODENEK (maçonnerie)
 • Entreprise BEVEN (menuiserie PVC)
 • ROPARS (matériel et fournitures informatique)
 • Garage TANNIOU
 • POINT BLEU (station de lavage)
 • Ateliers des services techniques de la mairie
 Terrains à vendre : 7 000 m² (délimitation des parcelles à la demande)
 Prix du terrain : 3,05 € le m²
 Contact : Mairie de Camaret
 M. SENECHAL - 02.98.27.94.22



Z.A.C. du Bourg - CROZON
 Date de création : 18/10/1988 (approbation)
 Entreprises installées : 6
 • LIDL (supermarché)
 • AUTOSUR (contrôle technique automobile)
 • CEGEX (cabinet comptable)
 • SCI RICHARD (cabinet vétérinaire)
 • HIPPOWASH (lavage automatique)
 • LE BRETTON (auto-école)
 Terrains à vendre : environ 2,5 ha
 Contact : Mairie de Crozon
 M. GERELLI - 02.98.27.27.10.28



Zone d'Activités de Pencran - TELGRUC
 Date de création : 13/03/1987
 Entreprises installées : 7
 • GAMM VERT - Coop. Saint Yvi Cornouaille (jardinerie, matériel agricole)
 • Garage GUEGUENOU
 • Etude notariale LE QUEAU
 • Entreprise BARON (maçonnerie / entreprise générale de bâtiment)
 • Entreprise LASTENNET (menuiserie)
 • Sarl POUQUEN (travaux publics)
 • Sarl Presqu'île Funéraires (pompes funèbres)
 Terrains à vendre : 1 lot de 5283 m²
 Prix du terrain : 1,52 € HT le m²
 Contact : Mairie de Telgruc - 02.98.27.73.65

Photos : M6-58r

**COMMUNAUTÉ
DE
COMMUNES**

**Presqu'île
de
CROZON**

Déchetterie de Kerdanvez

HIVER

du 1er Octobre au 31 Mars

OUVERTURE

Lundi
Mardi de 8h à 12h
Mercredi et
Jeudi DE 14h30 A 17h30
Vendredi
Samedi

FERMETURE: JOURS FÉRIÉS

ETE

du 1er Avril au 30 Septembre

OUVERTURE

Dimanche de 9h 0 à 12h
Lundi de 8h à 12h
Mardi de 8h à 12h
Mercredi et
Jeudi de 14h à 18h30
Vendredi
Samedi



Mer-Édit



La déchetterie de Kerdanvez

Cartons d'emballage, meubles de jardins cassés, tailles de haies... L'on trouve malheureusement trop souvent ce type de déchets aux abords ou à l'intérieur des points-tri de la Presqu'île.

Encombrant les bacs, ils entraînent des débordements peu esthétiques et qui peuvent provoquer des problèmes d'hygiène. Nous vous rappelons donc que ces déchets doivent impérativement être apportés à la déchetterie de Kerdanvez afin de permettre leur valorisation. Située au coeur de la Presqu'île, ouverte à tous, la déchetterie propose un service gratuit aux particuliers et aux professionnels.

Tri sélectif

À déposer à la déchetterie

<ul style="list-style-type: none"> Encombrants (bois, télé, gros plastiques, matelas, fauteuils...) Gravats (briques, parpaings, terre, vaisselle, pots cassés) Cartons (vidés et pliés) Incinérables 	<ul style="list-style-type: none"> Déchets verts (tontes, taille de haies, branches) Ferraille (électroménager métallique, cuves à foul vides...) Déchets ménagers spéciaux (piles, batteries de voiture, huile de vidange, ampoules, radiographies, colle, vernis, huile de friture, désherbants, insecticides, bombes aérosols non vidées). <p><small>Déchets de soins piquants (aiguilles ou seringues): un nouveau service strictement réservé aux particuliers a été mis en place avec l'installation d'une boîte hermétique homologuée.</small></p>
---	--

Sont refusés en déchetterie:

● Bouteilles de gaz	● Restes de fuel/gasoil	● Extincteurs
● Fusées de détresse	● Pneus	● Cadavres d'animaux

Une déchetterie à Lambezen

En raison de l'obligation de fermeture au 1er juillet 2002 de la décharge communale de Kervern, située en site classé, et afin d'offrir aux habitants de l'ouest de la Presqu'île un point d'accueil de meilleure proximité que la déchetterie de Kerdanvez, la Communauté de Communes a entrepris la construction d'une déchetterie à Camaret.

Ce nouvel équipement, situé au lieu-dit « Lambezen », permettra d'améliorer la collecte sélective et de sensibiliser

à la protection de l'environnement les usagers de Camaret, Roscanvel et des villages à l'ouest de Crozon, soit environ 5 000 habitants.

La déchetterie sera équipée de 6 bennes : gravats, déchets verts, encombrants, papier/journaux/cartons, incinérables, ferrailles. Son exploitation sera assurée, selon le même principe qu'à Kerdanvez, par le personnel d'une société privée. Elle pourra accueillir entre 5 000 et 10 000 usagers par an avec des fréquentations

plus fortes en période estivale.

Au terme des procédures d'appel d'offres, la réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise SCREG OUEST pour le lot n°1 (terrassement, réseaux, voirie) et à l'entreprise NOVELLO pour le lot n°2 (béton, ouvrage de quai). Le coût global de l'opération s'élève à 215 000 €, subventionnés à 80 % par l'Europe, de Département, l'ADEME et l'Etat. Les travaux ont débuté en novembre 2002.

Réhabilitation de la décharge

Le site de la décharge contrôlée d'ordures ménagères de Kerdanvez, exploité depuis 1985 puis fermé par arrêté préfectoral du 21 décembre 2000, est en cours de réhabilitation. Une étude a été réalisée par le cabinet INOVADIA en mai 2001 sur les travaux à mener en vue de la réhabilitation du site ; au terme d'une procédure d'appel d'offres, l'entreprise SCREG a été choisie pour la réalisation des travaux.

Les travaux de réhabilitation, dont le coût total se monte à 496 191,06 €, financés à 80 % par des subventions de l'Europe, du Département et de l'ADEME, ont débuté en octobre dernier et dureront environ 9 mois. Leur principal objectif est de favoriser le ruissellement en surface du dépôt afin d'éviter la percolation à travers les déchets et la pollution des eaux de surface. Ils viseront également à stabiliser certains secteurs en forte pente. La première étape consiste à nettoyer les abords du site et à détruire le quai de déchargement des déchets. Les pentes les plus fortes seront ensuite diminuées afin d'éviter les risques d'éboulement ; les déchets collectés seront déposés sur une couche de matériaux inertes (remblais, pierres) afin de les isoler de la nappe. La surface du dépôt sera nive-

lée afin d'obtenir un profil en dôme et d'éviter toute stagnation des eaux en haut du massif. Le réseau de drainage sera contrôlé et complété afin de collecter les effluents et les diriger vers un bassin de stockage imperméabilisé ; ces effluents seront traités à la station d'épuration de Lostmarc'h. Enfin, le site sera recouvert par une couche de fermeture (remblai) et par une couche de finition composée de terre végétale. A l'issue des travaux de terrassement, l'on procédera à la végétalisation du site (semis de grami-

nées) afin de le réintégrer de façon optimale dans son environnement. Une surveillance du site devra être assurée pendant quelques années afin de lutter contre les dépôts sauvages et entretenir le réseau de drainage ; des analyses seront également effectuées de manière régulière. Enfin, l'opération de réhabilitation sera considérée comme réellement achevée lorsque le grillage et les portails auront été enlevés.



Création d'une aire de déchets verts

Devant les problèmes posés par les quantités importantes de déchets verts apportés par les particuliers et les professionnels à la déchetterie de Kerdanvez, la Communauté de Communes a décidé de construire une aire de stockage et de broyage de déchets verts à l'arrière de la déchetterie existante.

La réalisation de cette aire de stockage et de broyage permettra à la Communauté de Communes de mieux gérer les apports de déchets verts et de respecter l'arrêté préfectoral de fermeture de la décharge de Kerdanvez au 1er janvier 2001. Le coût des travaux, qui ont débuté en octobre 2002, se monte à 95 000 € financés à 80 % par des subventions de l'Europe, du Département, de l'ADEME et de l'Etat.

Le marché a été attribué à l'entreprise SCREG OUEST au terme d'une procédure de mise en concurrence simplifiée. L'aire de traitement, qui ne sera pas accessible au public, accueillera les déchets verts en provenance de la déchetterie : taille de haies, produits d'élagage, tontes de gazon... Elle sera constituée d'une plate-forme de stockage en enrobé de 2 000 m², clôturée

et bordée de canalisations. Les eaux pluviales récupérées seront acheminées vers un bassin de décantation puis traitées à la station d'épuration de Lostmarc'h. 30 000 m³ de déchets verts pourront ainsi être traités par an. La gestion de l'installation sera assurée par l'exploitant de la déchetterie ; le broyage sera effectué par un prestataire de services.



Mer-Édit

Tri sélectif

Les principales erreurs

Après des débuts prometteurs, les tonnages de tri sélectif sont en baisse pour l'année 2002, en partie en raison d'une mauvaise qualité du tri qui entraîne un taux de refus important en centre de tri.

Or, il faut savoir que les subventions Eco Emballages sont accordées en fonction de la quantité et de la qualité du tri, et que celles-ci risquent d'être moins importantes en 2003. La baisse des tonnages a donc des conséquences directes sur le budget « ordures ménagères » de la Communauté...

Voici donc les erreurs les plus courantes qui nous ont été signalées.

Les déchets suivants **ne doivent pas** être déposés dans les bacs **jaunes et bleus** ou les sacs de même couleur :



Films plastiques (emballages de bouteilles d'eau...)



Barquettes polystyrène (emballages de viande...)



Pots de yaourt



Déchets alimentaires



Papier alu



Objets en plastique (tuyaux, boîtiers de CD...)



Carton ondulé, boîtes à oeufs



Textiles



Verre
A déposer dans les bacs "verre"



Chaussures

*L'Association des Paralysés de France organise une
collecte annuelle de vêtements et de chaussures
(renseignements auprès des mairies)*

En cas de doute, consultez votre
guide du tri ou contactez l'ambassa-
drice du tri, Catherine MASSÉ, au
02.98.27.24.76.



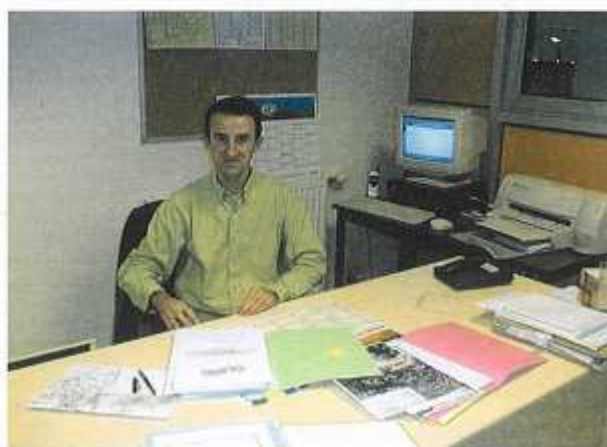
Recrutement d'un chargé de missions

A compter de début janvier 2003, un chargé de missions viendra renforcer les effectifs de la Communauté de Communes.

Hubert LE BRENN, originaire de la Presqu'île, a été choisi pour assumer ces fonctions. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie chimique option environnement obtenu à l'Université de Technologie de Compiègne, Hubert travaillait jusqu'à présent en tant que Consultant Environnement au sein de la division « Conseil » d'une société de contrôle. Il est principalement connu en Presqu'île pour son activité associative au travers de l'organisation de manifestations mariant le sport et la nature. Collaborateur direct du

Président et des élus, son rôle consistera à gérer les nombreux dossiers de la Communauté de Communes dans les domaines de l'environnement, l'aménagement, l'urbanisme et le développement économique. Ses premières missions seront essentiellement relatives à l'environnement : collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries de Kerdanvez et de Lambezén, réhabi-

litation de la décharge de Kerdanvez, mise en œuvre et suivi du réseau NATURA 2000 sur la Presqu'île...



D.R.

La Taxe Professionnelle Unique

Depuis le 1er janvier 2001, la Communauté de Communes a opté pour le passage en Taxe Professionnelle Unique. Ce nouveau régime se caractérise par la mise en place d'un taux unique de T.P. sur tout le territoire de la Communauté de Communes, dans le but de faire disparaître toute concurrence entre les communes pour attirer des entreprises et afin d'instaurer une réelle solidarité à l'échelle du territoire.

Le taux unique de 18,51 % est un taux moyen pondéré calculé en fonction des

différents taux pratiqués dans les communes. Il sera atteint progressivement, la période d'unification des taux ayant été fixée à 10 ans afin d'atténuer les effets sur les entreprises installées dans les communes à faible taux de taxe professionnelle ainsi que sur les budgets communaux. En effet, la taxe professionnelle est désormais intégralement perçue par la Communauté de Communes et non plus par les communes. Celles-ci perçoivent uniquement les impôts « ménages » (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti,

taxe sur le foncier non bâti) et reçoivent de la Communauté une attribution de compensation (A.C.) destinée à annuler l'impact du passage en TPU sur les budgets communaux.

Le principal avantage du passage en TPU réside dans les fortes incitations financières accordées par l'Etat : ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par la Communauté de Communes est passée de 335 620,17 € en 2000 à 711 766,62 € en 2001, soit 112 % d'augmentation.

TP	Argol	Camaret	Crozon	Landévennec	Lanvéoc	Roscanvel	Telgruc	Co. Co.
2000	16,64	20,77	20,36	15,87	15,28	15,35	15,32	18,30
2001	16,70	20,42	20,05	16,01	15,47	15,54	15,51	18,51
2002	16,93	20,24	19,91	16,32	15,84	15,90	15,88	18,51



Mer-Édit

Le chenil intercommunal

Devant l'absence d'une structure d'accueil satisfaisante pour les chiens en divagation sur la Presqu'île, la Communauté de Communes a construit en 1998 un chenil de huit boxes sur la zone de Kerdanvez. La gestion en a été confiée à la Société Protectrice des Animaux dans le cadre d'un contrat d'exploitation dans lequel la Communauté de Communes s'engage à verser une participation annuelle de fonctionnement.

Le chenil intercommunal de Kerdanvez assure un service de fourrière, c'est-à-dire qu'il accueille les chiens errants ou récupérés par les services municipaux suite à l'incapacité du propriétaire (maltraitance, décès, hospitalisation...). Il n'est pas habilité à prendre en charge les abandons et n'assure aucun service de pension. Lorsque le propriétaire vient récupé-

rer son animal, il doit acquitter les frais de fourrière qui s'élèvent à 23 € si le chien est tatoué et à 46 € dans le cas contraire : le tatouage étant obligatoire pour tous les animaux de compagnie, le chien est alors tatoué à ses frais. A l'issue d'un délai de fourrière de 8 jours, les chiens non réclamés sont considérés comme abandonnés et peuvent être transférés au refuge S.P.A. de Pont Croix. Lors de leur séjour au chenil, ils peuvent cependant faire l'objet d'une adoption ; la S.P.A. demande une participation aux frais de 92 € pour un chiot et de 77 € pour un chien adulte (tatoués et vaccinés).

La gestion quotidienne du chenil est assurée par Nadine CONGARD. Ses missions consistent à accueillir le public, soigner les chiens, veiller à la propreté des installations et accomplir les tâches administratives.

Certains travaux destinés à améliorer les installations sont en projet : mise en place d'un toit translucide au-dessus de l'allée centrale du chenil, création d'une aire grillagée, installation d'un abri en bois qui fera office de bureau d'accueil.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 12 H 30 à 16 H 30

Contact : Nadine CONGARD

Tél. 06.08.26.71.68

Tous les dons sont les bienvenus : niches, paniers, couvertures, laisses, colliers, croquettes, médicaments non terminés... ainsi qu'un buffet de cuisine en formica et une table de jardin en plastique. Un peu d'affection et un petit coin de jardin feraient le bonheur des vieux chiens du chenil...

Compétence environnement

Au nombre des compétences de la Communauté de Communes, figurait déjà la compétence « déchets » : collecte des ordures ménagères, tri sélectif, gestion de la déchetterie de Kerdanvez... Depuis le 24 septembre 2002, ces compétences se sont élargies à la protection et à la mise en valeur de l'environnement.

Les conseils municipaux des communes de la Presqu'île - à l'exception de la commune de Camaret - s'étant prononcés favorablement, la modification des statuts proposée par le Conseil de Communauté a été adoptée à la majorité qualifiée. Les nouveaux statuts incluent donc la compétence suivante :

Elaboration, mise en place, suivi, proposition de conditions de réalisation et de sources de financement de programmes d'actions d'intérêt communautaire visant notamment à :

- assurer la gestion durable et la valorisation d'espaces naturels remarquables faisant l'objet d'une protection réglementaire et / ou foncière sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes dans le but de préserver la biodiversité existante

- assurer la gestion et la valorisation d'éléments caractéristiques du patrimoine historique, culturel et architectural sur l'ensemble du territoire de la

Communauté de Communes.

L'adoption de cette compétence vise à donner les moyens à la Communauté de Communes de mettre en œuvre certains dossiers liés à l'environnement, tels que Natura 2000, le Pays d'Art et d'Histoire ou le Parc Marin de la Mer d'Iroise. Dans la pratique, le rôle de la Communauté consistera donc principalement à définir et gérer des programmes d'actions, tandis que les communes conserveront la gestion « quotidienne » de leur patrimoine : entretien, aménagement, travaux de sécurité...



Salaun Holidays



Non, Erwan, on ne fête pas ses 13 ans avec le chauffeur !

Conseil Général du Finistère

Les transports scolaires

Depuis les lois de décentralisation, le Conseil Général est chargé de l'organisation des transports par autocar sur le département. La gestion du transport scolaire a été confiée à la Communauté de Communes en tant qu'organisateur de second rang, par délégation de compétence du Département du Finistère, autorité organisatrice de premier rang.

La Communauté de Communes assure la gestion des transports scolaires « intra-Presqu'île » et vers Châteaulin. Les itinéraires sont proposés au service des transports du Conseil Général, qui les étudie et donne son accord. Le service est assuré par des compagnies de transport désignées au terme de procédures d'appel d'offres. En effet, les contrats de transport scolaire font désormais l'objet de marchés soumis au Code des Marchés Publics ; c'est au Conseil Général, organisateur de premier rang, qu'il appartient de passer ces appels d'offres. Les contrats sont conclus pour une durée de sept ans.

Pour l'année scolaire 2002/2003, 322 élèves empruntent les transports scolaires sur les 14 circuits desservant les trois collèges de la Presqu'île et les écoles primaires des communes d'Argol, Camaret, Crozon, Lanvéoc, Roscanvel et Telgruc. Les cars à destination des lycées de Châteaulin, Pont de Buis et Pleyben sont utilisés par

212 élèves dont 72 internes et 140 externes.

Les inscriptions

Pour l'inscription et l'obtention de la carte de transport, vous devez vous adresser à la Communauté de Communes. Pensez à inscrire vos enfants dès que vous connaissez leur établissement de rattachement et au plus tard en juin. En effet, le nombre d'enfants, leur adresse, etc., sont des données impératives pour mettre en place les circuits de transport scolaire, déterminer les points d'arrêt et le nombre de cars nécessaires. Ne pénalisez pas votre enfant et les autres familles en vous faisant connaître quelques jours seulement avant la rentrée scolaire.

Les tarifs

Les factures sont adressées tous les trimestres au domicile familial, tout terme commencé étant dû. Tout changement survenu au cours de l'année scolaire doit être notifié par écrit à la Communauté de Communes. Les tarifs tiennent compte des aides départementales, une partie du coût du transport étant pris en charge par le Conseil Général. Les élèves internes bénéficient d'une aide forfaitaire calculée selon la distance domicile / établissement, versée directement à la fin de l'année scolaire (les dossiers sont fournis par les établissements scolaires).

Pour éviter le dépeuplement des écoles des petites communes, et sauf cas particulier, les enfants doivent être scolarisés à l'école la plus proche de leur domicile. Dans le cas contraire, ils ne sont pas pris en charge par le transport scolaire. Les parents doivent les amener à l'école par leurs propres moyens.

Les transports à destination des établissements de Brest et Quimper sont assurés par la compagnie DOUGUET Autocars - Maison Blanche - 29160 Lanvéoc - Tél. : 02.98.27.56.00.

Les 10 commandements aux enfants

- 1.- Toujours, tu attends le car à l'arrêt prévu et surtout pas sur la chaussée.
- 2.- Toujours, tu attends l'arrêt complet du car et l'ouverture des portes avant de t'en approcher.
- 3.- Jamais, tu ne fumes.
- 4.- Toujours, tu restes assis à ta place pendant le voyage.
- 5.- Toujours, tu respectes le matériel.
- 6.- Toujours, tu évites de crier pour ne pas déranger le conducteur.
- 7.- Jamais, tu ne laisses ton cartable dans l'allée centrale.
- 8.- Jamais, tu ne touches aux dispositifs d'ouverture des portes ou des issues de secours.
- 9.- Jamais, tu ne traverses devant ni derrière le car.
- 10.- Toujours, tu restes sur le trottoir ou sur le bas-côté en attendant que le car s'éloigne et te laisse ainsi une bonne visibilité.

Tarifs 2002/2003	Intra-Presqu'île	Châteaulin Journalier	Châteaulin Hebdomadaire
1 ^{er} enfant transporté	51,69 €	60,36 €	76,22 €
2 ^{ème} enfant transporté	34,46 €	40,24 €	76,22 €
3 ^{ème} enfant transporté	17,23 €	20,12 €	76,22 €
4 ^{ème} enfant transporté	Gratuité	Gratuité	Gratuité



Festival du Bout du Monde



Festival du Bout du Monde

Bilan des animations de l'été 2002



La Communauté de Communes s'est impliquée dans plusieurs des manifestations organisées en Presqu'île au cours de l'été 2002. La troisième édition du festival du Bout du Monde a affiché complet avant même l'ouverture, les sorties à bord de « Belle Etoile » ont cette année encore enchanté de nombreux amoureux de la mer ; la fête maritime « Blious Brai » à Camaret, malgré l'indéniable qualité des animations, a connu un succès plus mitigé.

3ème Festival du Bout du Monde

30 000 visiteurs enregistrés sur deux jours : après trois ans d'existence, le succès du festival du Bout du Monde ne se dément pas. Artistes internationalement reconnus, comme Compay Segundo, Bernard Lavilliers, Mory Kanté, Fémi Kuti...

ou découvertes comme Susheela Raman, The Cool Crooners, Lokua Kanza, Tinariwen... le public a cette fois encore pu découvrir des voix nouvelles, des sonorités autres, des rythmes lointains et originaux. Le festival est de plus en plus connu au-delà de notre région et même des frontières françaises ; plus de la moitié des festivaliers réside hors du Finistère, dont près de 20 % hors Bretagne. Ils sont également de plus en plus nombreux à allonger la durée de leur séjour pour découvrir la Presqu'île. Le festival est ainsi devenu un véritable moteur économique et touristique pour la Presqu'île et les commerçants locaux, grâce à un budget de 685 000 €, dont près de 530 000 sont directement réinjectés dans l'économie locale et régionale. Rappelons que depuis trois ans, la Communauté de Communes a versé au total 91 470 € pour soutenir cet événement. La prochaine édition aura lieu les 9 et 10 août 2003.

« Belle Etoile »

La saison 2002 du bateau camarétois « Belle Etoile », soutenu financièrement depuis 7 ans par la Communauté de Communes, s'est révélée excellente : près de 1 600 personnes, en majorité des groupes (comités d'entreprises ou particuliers) ont embarqué à bord pour environ 70 sorties en mer. Les trois campagnes de pêche au thon ont battu des records de prises, pour le plus grand plaisir des visiteurs. 170 élèves des écoles de la Presqu'île ont également profité de la mise à disposition du bateau en mai, juin, juillet et septembre.

Fête maritime « Blious Brai »

La fête maritime « Blious Brai », célébrant un siècle de construction navale en Presqu'île, s'est déroulée à Camaret les 12, 13 et 14 juillet 2002. A cette occasion, l'association « Blious Brai » a bénéficié d'une aide financière de 15 245 € de la Communauté de Communes pour la construction de baraques de chantier traditionnelles sur le Sillon. Des dizaines de bateaux issus des chantiers de la Presqu'île étaient rassemblés dans le port, tandis que de nombreuses animations liées à la construction navale et à la mer étaient organisées sur le site de la Pointe : ateliers, expositions, concerts, fest noz... Malgré la grande diversité de ces animations et la qualité de l'organisation, les entrées ont été largement inférieures aux prévisions.



G. Pape - Ouest France



Communauté des communes

Piscine Nautil'ys : Les nouveautés

Bilan de l'été 2002

La fréquentation de la piscine en juillet et en août s'est montée à environ 11 000 entrées, un chiffre satisfaisant compte tenu des bonnes conditions météo qui ont permis aux vacanciers de profiter des plages de la Presqu'île pendant une bonne partie de la saison estivale.

Les cours d'apprentissage de la natation pour les enfants (à partir de 6 ans) ont remporté un franc succès : les 4 sessions programmées, comprenant 10 séances sur 2 semaines, ont fait le plein de participants.

Bilan des inscriptions

Les inscriptions de la rentrée 2002 sont en hausse par rapport à l'année dernière : au total, 351 personnes se sont inscrites aux différentes activités. La plupart des cours sont complets ; il reste cependant des places en « perfectionnement enfant » et en « natation sportive » enfant et adulte. Renseignez-vous !

Les nouveautés

Des cours supplémentaires d'aquagym ont été mis en place afin de satisfaire la demande. Cette année, un nouveau forfait au trimestre ou à l'année a été créé pour les personnes désirant assister à plusieurs cours par semaine. Un cours intitulé « Marm'Eau + » a été ouvert à l'intention des enfants âgés de 5 à 6 ans. Ce nouveau cours les prépare à l'apprentissage de la nage sous forme de jeux.

Un créneau « Seniors » est désormais ouvert tous les mardis de 10 H 00 à 11 H 00. Il est réservé au public de catégorie « seniors » qui souhaite nager et évoluer dans le bassin en

toute tranquillité, avec les conseils d'un maître-nageur.

Cette année, la piscine Nautil'ys propose également aux familles un « tarif spécial » pour les horaires d'ouverture

au public. Toute famille composée de 2 adultes et de 3 enfants pourra ainsi bénéficier d'un tarif de 16 € au lieu de 19,82 €.

Contact : 02.98.16.00.40

Horaires d'ouverture

Période scolaire

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Lu			Public	Public	Public	Public		Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Ma			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Me			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Je			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Ve			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Sa			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Di			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

Période petites vacances

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Lu			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Ma			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Me			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Je			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Ve			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
Sa															
Di			Public	Public	Public			Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

Public Activités Scolaires



Communauté des communes



Communauté des communes

Campagne «Fleurir la France» 2002



Le concours national des villes et villages fleuris récompense le dynamisme des communes et des particuliers qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie par des actions de fleurissement. Cette année, le Conseil Général a confié la coordination du concours au Comité Départemental du Tourisme, en partenariat avec les Communautés de Communes.

De mai à août, plusieurs jurys visitent ainsi les candidats à l'échelon commu-

nal, intercommunal, d'arrondissement, départemental puis régional, les lauréats de chaque catégorie ayant la possibilité de concourir à l'échelon supérieur.

En juin 2002, le jury de la Communauté de Communes, présidé par M. Louis Ramoné, vice-président, a ainsi parcouru la Presqu'île afin d'évaluer les 25 candidats proposés par les sept communes de la Presqu'île parmi les 142 participants inscrits au niveau communal. Les membres du

jury doivent juger l'harmonie d'ensemble (compositions, couleurs et formes, associations végétales, floraison...) ainsi que l'entretien général (habitat, murets, clôtures, allées, gazon), sans pénétrer dans les propriétés pendant la notation. Certains des candidats retenus à l'échelon intercommunal ont été primés à l'échelon de l'arrondissement et du département. Les remises des prix du concours intercommunal auront lieu au début de l'année 2003.

Les résultats du concours des maisons et bâtiments fleuris

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

1. M. et Mme Nicolas Guillaume - 108, rue de l'Aber - Telgruc/Mer ;
2. Mme Codet Brigitte - 15, route de Quélern - Roscanvel ;
3. M. Thomas Jean - Kerbéron - Landevennec ;
4. M. Hamon Joseph - 5, rue de l'Iroise - Camaret/Mer ;
5. Mme Campana Danièle - 3, rue Kernaléguen - Crozon ;
6. M. Gadona André - Pen ar Roz - Argol ;
7. Mme Bonardi Marie-Louise - 28, rue des Ecoles - Lanvéoc

2^{ème} catégorie : Talus ou décor floral installé sur la voie publique (espace public ou privé)

1. M. et Mme Kerampran Patrick - Lescoat - Argol ; (et 2^{ème} prix d'arrondissement)
2. M. Le Moigne André - Kergariou - Camaret/Mer ;
3. M. Bathany Albert - 5, rue des Pins - Lanvéoc

3^{ème} catégorie : Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue ou avec jardinet

1. Mme Le Coz Anna - Bourg - Argol
2. Mme Guermeur René - Rue du

Pal - Landevennec ;

3. M. Kergroach Albert - 3, rue de Pen Had - Camaret/Mer

4^{ème} catégorie : Fenêtres ou murs

1. M. Hickson - 18, rue du Fret - Lanvéoc ;
2. Mme Kersalé Danièle - 2, rue des Ecoles - Argol

6^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants, gîtes, campings privés, tous commerces et services très visibles de la rue

1. Mme Godoc Monique - Caméros - Argol (Gîtes) ;
2. Mme Suignard Claudine - Bourg - Telgruc/Mer (Salon Coiff'Elle et Lui) ;
3. Mme Vandeputte Sylvie - Keravrès - Roscanvel (Ferme et Centre équestre) ;
4. M. Le Dain Philippe - Rue de l'Aviation - Lanvéoc (Hôtel Restaurant de l'Aviation)

7^{ème} catégorie : Exploitations agricoles en activité avec maison d'habitation intégrée au corps de ferme

1. Earl Derrien - Kernon - Telgruc/Mer ; (et 1^{er} prix d'arrondissement)

Autres catégories : Hameau ou quartier

- * Village de Lescoat - Argol (et 2^{ème} prix d'arrondissement)

Prix spécial intercommunal :

2^{ème} catégorie : Talus ou décor floral installé sur la voie publique (espace public ou privé)

* Mme Alix Yvonne - Galédec - Telgruc/Mer

Résultats du concours des villes et villages fleuris

1^{ère} catégorie : moins de 1 000 habitants

* Commune d'Argol (et 1^{er} prix départemental)

La composition du jury intercommunal
Président : M. Ramoné Louis (Vice-Président de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon) ;

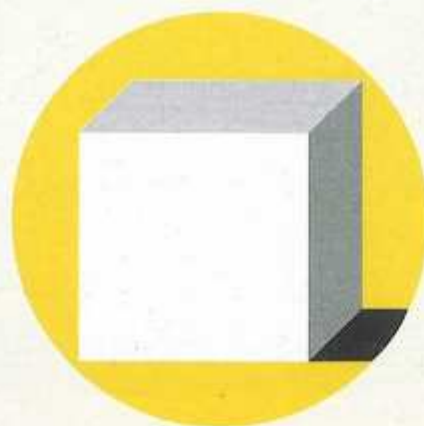
Mme Kermorgant Isabelle - Argol (Conseillère municipale) ; M. Tellier Alain - Camaret/Mer (Office de Tourisme de Camaret / Mer) ; Mme Le Doaré Odile - Landevennec (Adjointe au Maire de Landevennec) ; Mme Ménez Denise - Lanvéoc (Syndicat d'Initiative de Lanvéoc) ; M. Baton Yves - Roscanvel (Adjoint au Maire) ; Mme Gouritin Alice - Telgruc/Mer (Office de Tourisme de Telgruc / Mer)

DOUGUET



**vous souhaitez
une chaleureuse
année 2003**

02 98 27 01 23



*société
des carrières
du ménez-luz*

Transit et recyclage
site de classe III
Profez - 29160 Crozon

B.P. 3 - 29560 Telgruc sur Mer

☎ 02 98 27 70 87
fax : 02 98 27 33 93

 **SITA Ouest**

The logo for SITA Ouest features a stylized graphic on the left composed of several curved lines in shades of blue and green, resembling a globe or a modern architectural element. To the right of this graphic, the word 'SITA' is written in a bold, blue, sans-serif font, and 'Ouest' is written in a similar bold, blue, sans-serif font.

Chaque jour nous conjugons
votre vie au sens propre

SVEZ